

# Marais du Cotentin et du Bessin

“ Une contribution à deux PAT  
en cours d'élaboration



© Isigny Omaha Tourisme

## CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 1991
- Superficie du PNR : 146 650 hectares
- Nombre de communes : 110
- Population : 75 000 habitants
- Région : Normandie
- Départements concernés : La Manche et le Calvados
- Type de territoire : rural, zone humide
- Villes portes : non



## INTRODUCTION

« Marais entre deux mers », le Parc Marais du Cotentin et du Bessin s'inscrit dans un paysage rural, caractérisé par une vaste zone humide (30 000 hectares de prairies humides avec une majorité des zones humides classée Natura 2000). Le territoire compte environ 1 500 exploitations agricoles avec une production agricole très variée : élevage bovin, maraîchage, production de fromage, etc.

En 2020, deux PAT sont en cours d'élaboration, l'un porté par l'Agglomération de Saint-Lô, l'autre par le partenariat de deux intercommunalités : la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin. Le Parc participe aux travaux préparatoires de ces deux PAT avec l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs mobilisés. L'objectif étant pour le Parc de pouvoir participer à la mise en œuvre de certaines actions qui seront arrêtées.

## Attentes vis-à-vis des PAT :

- Un projet social, environnemental et économique,
- Un outil pour limiter les effets de gaz à effet de serre,
- Un laboratoire d'actions qui peut rendre le territoire plus actif, créer de l'emploi et du lien social.

## ACTIONS

En plus d'un focus important sur la préservation des paysages et de la biodiversité, le Parc Marais du Cotentin et du Bessin souligne l'importance du développement économique sur le territoire.

Les deux PAT cités sont encore en cours d'élaboration ou en phase d'être adopté. Nous ne connaissons pas encore les actions qui seront retenues et mises en place à l'issue de leurs adoptions, cependant certains projets font consensus :

- la création d'une structure regroupant les activités de maraîchage et de légumerie, portée par une association d'insertion et ses partenaires



- (Intercommunalités, Département, Chambre d'Agriculture, ...), dans le but de fournir les cuisines de la restauration collective du Saint-loi,
- s'appuyer sur le maillage du commerce de proximité pour rendre accessible les produits locaux auprès des consommateurs,
  - rendre visible l'offre de produits locaux au travers d'outils en ligne (site, vente en ligne) et d'événementiels (rencontres professionnelles, cycle de débats, salons, ...).

En parallèle le Parc mène aussi des actions de promotion et de développement des circuits courts en propre :

- le référencement des producteurs travaillant en circuits courts et la mise en ligne de l'information,
- la constitution d'un réseau regroupant producteurs et revendeurs (Cafés Hôtels Restaurants, petits commerçants) afin de dégager ensemble des pistes d'actions de promotion et d'outils mutualisés (solution logistique, vente en ligne, identité visuelle commune, ...),
- la création d'outils et d'animations de sensibilisation des publics aux circuits courts (création de menus de produits locaux, exposition de portraits de producteurs, interventions auprès des publics lycéens, ...).

## ➤ ACTEURS

Les partenaires importants sur le territoire sont la chambre d'agriculture, les intercommunalités.

## ➤ ANALYSE

### ➤ Point(s) fort(s)

- Une accélération de l'apparition de producteurs transformateurs et travaillant en circuit-court,
- Un territoire avec une production alimentaire riche, variée et reconnue (notamment les produits laitiers).

### ➤ À l'avenir

Continuer à contribuer aux PAT en cours d'élaboration et en projet, portés par les intercommunalités qui constituent le territoire du PNR, Faire coïncider les actions portés par le Parc avec les axes de travail arrêtés dans les PAT.

### ▶ PETIT PLUS

Les produits phares du Parc sont le cidre, le pommeau, le calvados, les huîtres, le beurre, la Crème d'Isigny et leur reconnaissance au travers de labels de qualité (AOP, AOC, IGS).